

L'ÉCHO SABATIN



Bulletin municipal d'information / JUIN 2022 / N° 10

INFOS PRATIQUES

Mairie de Saint-Benoist

21 RD 660 – 10160 SAINT-BENOIST-SUR-VANNE

Tél. : 03.25.40.85.34

stbenoistsurvanne@gmail.com

Ouverture du Secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h00 / 13h30-17h30

Site internet de la Mairie :

saintbenoistsurvanne.jimdo.com

Point lecture :

ouvert à tous, le mardi :
15h30-17h30

Communauté de communes du Pays d'Othe

27 Avenue Tricoche Maillard –
Aix-en-Othe – 10160 AIX-
VILLEMAUR-PÂLIS

Tél. : 03.25.46.70.63

cdcpoa@wanadoo.fr

Ouverture de la déchèterie :

(du mardi au samedi)

8h30-12h / 13h30-17h30

► Située à Aix-en-Othe, Chemin du
Four, sur la Route de Villemoiron.

Tél. direct : 03.25.81.18.39.

Gendarmerie nationale

Brigade d'Aix-Villemaur-Pâlis :

03.25.46.70.14

Brigade d'Estissac : 03.25.40.40.11

En cas d'urgence : 17 ou 112

LE MOT DE M. LE MAIRE

Ce nouveau numéro de *L'Echo Sabatin* me permet de vous présenter les actualités récentes de la commune.

Le Conseil Municipal a fait le choix de modifier les taux d'imposition communaux pour l'année 2022. Le foncier bâti, le non bâti et la Contribution forfaitaire des entreprises (CFE) subiront une augmentation de 1,87 %.

Lors des scrutins de l'élection présidentielle du mois d'avril dernier, le taux de votants était de 82,87 % au 1^{er} tour et 83,97 % au second tour, contre respectivement 73,69 % et 71,99 % au niveau national. À l'occasion des récentes élections législatives (12 et 19 juin), les Sabatins se sont une nouvelle fois davantage mobilisés que la moyenne des Français : 52,49 % au 1^{er} tour et 55,25 % au second, contre 47,51 % et 46,23 %. Je vous félicite pour votre mobilisation.

Après plusieurs semaines de travaux, la réfection de la rue du Château est terminée. La circulation motorisée se fait à présent en sens unique : de la route départementale 660 vers la rue Neuve, dans le sens de la descente.

Enfin, depuis quelque temps, des administrés se plaignent des aboiements de chien. Je vous rappelle que les émissions de bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme sont réprimées selon les articles 1337-7 et 1337-8 du code de la Santé publique et peuvent être verbalisées par la Gendarmerie (amende de catégorie 3 de 68 €). Je vous remercie de veiller à la tranquillité de votre voisinage, de jour comme de nuit.

Prenez soin de vous ainsi que de vos proches.

Laurent L'ETROP

Besoin d'infos pratiques ? Être alerté ou signaler un incident ? Des démarches à effectuer ?



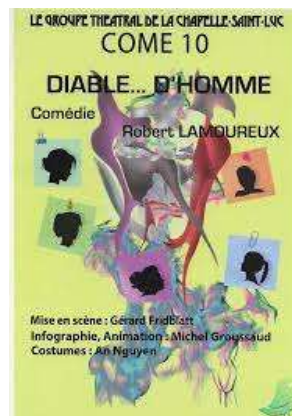
MAELIS : la nouvelle application permettant d'obtenir des informations et consulter les actualités de votre commune ou des collectivités de votre choix. Les précédents numéros de L'Écho Sabatin sont consultables à partir de cette application.

VIE DE LA COMMUNE

Théâtre : demandez le programme !

Dans l'après-midi du dimanche 13 février, l'assistance était nombreuse à la salle polyvalente pour assister à la représentation théâtrale donnée par la troupe *Comé 10*.

Il s'agissait d'une comédie de Robert Lamoureux intitulée *Diabla... d'homme* ! Tout un sujet...



La chasse aux œufs de Pâques

En ce lundi 18 avril, la tradition a été respectée par les jeunes Sabatins. La chasse s'est parfois révélée difficile mais, rassurez-vous, tous les œufs en chocolat ont finalement été trouvés !



Randonnée en Pays d'Othe

Dimanche 1^{er} mai avait lieu la randonnée pédestre organisée par l'association *Sab'Anim*. C'est sous un ciel clément que les 70 marcheurs ont pris le départ vers 8h30 pour une balade à travers les champs de colza et de pommiers, typiques des paysages du Pays d'Othe.

Le parcours s'est étiré sur environ 12 km à proximité de Saint-Mards-en-Othe. Les randonneurs ont pu reprendre des forces dès 10h, à l'occasion d'une pause casse-croûte, puis en milieu de journée, avec un repas qui les attendait à la base de loisirs de Saint-Mards.

Tous les participants, petits et grands, ont su profiter pleinement de cette journée.





Cérémonie du 8 mai

Le rendez-vous était donné à 10h45 à la Mairie. Tous les participants se sont alors rendus au monument aux morts où la cérémonie publique a débuté en présence des musiciens de la commune. Elle s'est achevée par un second dépôt de gerbe devant la plaque des soldats Morts pour la France qui se trouve en Mairie.





FABRIQUER UN PIÈGE À FRELONS



Accrocher
à une branche

- 100 ml de bière blonde
- 100 ml de vin blanc (à ne pas oublier, car le vin blanc repousse les abeilles)
- 100 ml de sirop de cassis
- Mélanger ces trois liquides.
- Percez des trous de la taille du corps d'un frelon (1 cm de diamètre) dans le haut de la bouteille comme sur la photo.
- Suspendez ces pièges dans un arbre ou mettez-les au milieu d'un pot de fleurs.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Quelques aménagements dans le village

Après avoir repeint les bancs l'année passée, les employés communaux ont cette année redonné de l'éclat aux grilles de la mairie, de l'église et du cimetière.

En cette fin d'hiver, ils ont débroussaillé la zone qui fait face à la salle des fêtes et créé un nouveau sentier. N'hésitez pas à le découvrir, il vous conduira ou vous fera revenir des bords de la rivière. Cette balade bucolique vous permettra de découvrir une faune variée.

Le printemps est revenu, l'herbe pousse et donc les tontes reprennent. Comme les années précédentes elles se font de façon différenciée sur certains talus et accotements, favorisant ainsi la biodiversité.

Achèvement des travaux de voirie

Les travaux de voirie, qui ont débuté dès le mois d'avril, se sont achevés tout récemment.

Au niveau de la rue du Château, les conduites d'eau ont été renouvelées, un poste incendie a été installé et les caniveaux ont été refaits tout en conservant les pavés. Un tapis bitumé au centre et une couverture en béton désactivé sur les bords donnent à présent à cette rue un aspect tout à fait agréable.

Dans le même temps, afin de favoriser les écoulements d'eau pluviale, les accotements de chaussée ont aussi été refaits chemin de la Garenne et sur la portion de route située en face de l'école.



EVENEMENT



Une fleuriste s'installe dans la commune

Alexandre Richer, après avoir travaillé onze années dans le domaine de l'édition, s'est installé sur l'exploitation agricole familiale en janvier 2017. Il a également commencé à développer une activité de diversification consacrée à la production de plantes vivaces (plantes à massif, aromatiques, graminées...) tout en conservant une activité salariée à temps partiel. Depuis trois ans, la pépinière est ouverte au public, et il se consacre à présent à plein temps à son développement. Des plants de fleurs saisonniers et des plantes potagères sont venues compléter l'offre disponible.

C'est au cours d'une conversation avec Nadia Giretti qu'ils ont évoqué la possibilité de travailler ensemble. Originaire de la région, Nadia Giretti a exercé en tant que fleuriste indépendante à Estissac pendant près de 17 ans.

Après avoir vendu son fonds de commerce à la fin de l'année 2020, elle a décidé de reprendre une activité en tant que salariée, et a finalement rejoint Alexandre le 1^{er} avril dernier. Voici donc peu de temps que la pépinière s'est agrandie d'un nouvel espace consacré à l'activité de fleuriste. Un joli magasin très accueillant a été construit sur le site. Cette nouvelle boutique s'appelle 'La Halte Verte' et propose tout ce qu'on peut trouver chez un fleuriste classique : fleurs coupées et compositions florales pour tous vos événements (mariage, deuil, anniversaire...), objets de décoration, abonnements, livraison...

Horaires d'ouverture de *La Halte Verte* : du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30.

(Ginette Jarry - Article paru dans l'Est-Eclair le 1^{er} juin 2022)

Directeur de la publication L'ÉCHO SABATIN : Laurent L'Etrop – **Comité de rédaction** : Jean-Paul et Marie-France Carré, Ginette Jarry, Elisabeth Mairel, Maryline Moreau, Alexandre Richer, Jean-Paul Richer – **Crédits photos** : Marie-France Carré, Ginette Jarry, Maryline Moreau, Alexandre Richer, Cristelle Simon – **Mise en page** : Alexandre Richer – Impression et distribution par les soins de la Municipalité. – *Ne pas jeter sur la voie publique.*

PENDANT CE TEMPS À L'ÉCOLE



Les enfants ont fait un spectacle de Noël en toute intimité (en raison de la situation sanitaire à l'époque). Chaque élève de CP avait fabriqué un instrument de musique pour monter sur scène.

Un exercice d'évacuation du car a été organisé par le conseil départemental pour inculquer les bons gestes et réflexes à adopter en cas de sinistre.

Les élèves de CM, sous la houlette de Madame Loga, ont fabriqué des éco-quartiers (photos ci-dessous).



Nous avons parlé du compostage dans un précédent numéro, Madame Loga pour l'école et Franck Moine pour la commune en sont les référents. Le compost est arrivé à maturité et a déjà été utilisé pour les plantations du jardin scolaire. Le site de l'école est site pilote pour les formations de maître composteur. Dernièrement a eu lieu une nouvelle formation organisée par le Centre d'Initiation à l'Environnement d'Othe et d'Armanche à laquelle ont participé des stagiaires de diverses régions.

